

Baert se leva si précipitamment qu'il pensa renverser la table, et s'écria d'une voix terrifiée :

—L'auberge des Forgerons a été incendiée et l'on nous amène l'un des coupables, dites-vous ? Voilà d'étranges nouvelles ! Allons, Quentin, à notre poste ; il faut interroger ce misérable ! C'est une capture importante... Vous, continua-t-il en s'adressant au domestique, faites entrer l'escorte et le prisonnier dans mon bureau ; nous allons nous y rendre à l'instant.

—Oh ! mon Dieu ! que s'est-il passé ? demanda madame Van Baert.

—Jean ! s'écria le maître de forge en retenant le domestique qui allait sortir, recommandez bien aux gendarmes d'avoir l'œil sur leur prisonnier ! Diable ! s'il allait mettre le feu ici ! Qu'ils ne le perdent pas de vue une seconde... Enfin, continua-t-il, à quelque chose malheur est bon. On dédommagera le propriétaire de l'auberge, et on n'aura plus à craindre à l'avenir de pareils crimes dans le pays. Lieutenant, allons bien vite savoir à qui nous avons affaire... probablement à un de ces vagabonds dont je n'ai pu encore délivrer entièrement la commune.

—Mon cher papa, dit Anna avec curiosité, je voudrais bien le voir, permettez-vous...

—Y penses-tu, petite folle ! il te ferait peur, j'en suis sûr ; et d'ailleurs ce n'est pas convenable.

—Et moi, demanda madame Van Baert, me refusez-vous aussi la permission d'assister à cet interrogatoire ?

—Comme vous voudrez, Cécile... mais dépêchons.

Il entraîna le lieutenant, et tous les deux sortirent de la salle, séparée seulement du bureau par une porte de communication.

Au moment où cette porte s'ouvrit, madame Van Baert, qui hésitait encore à profiter de la permission accordée par son mari, et Anna, dont la défense expresse de son père avait augmenté la curiosité, jetèrent un regard rapide dans la pièce voisine.

Plusieurs bougies étaient allumées et tandis que les gendarmes gardaient les portes, le prisonnier était assis tout seul près de la table.

Un coup d'œil suffit aux dames pour le reconnaître, Madame Van Baert pâlit et chancela.

—C'est le jeune homme qui est venu ici aujourd'hui ! dit Anna avec saisissement.

Madame Van Baert fit un violent effort pour surmonter sa faiblesse et s'avança vers la porte d'un pas mal affermi.

—Maman, ma bonne maman, qu'avez-vous ? demanda Anna, vous paraissez souffrante... Est-ce que vous avez peur aussi ?

—Non, ma fille, murmura la mère d'un ton mystérieux et solennel : car je suis sûre, vois-tu, je suis sûre que ce jeune homme est innocent !

—Oh ! oui ! il est innocent et si je pouvais vous dire...

Cécile, sans l'écouter, se glissa furtivement dans le bureau, et s'assit dans un coin obscur de manière à voir et à entendre ce qui allait se passer.

Quand M. Van Baert et l'officier de gendarmerie avaient paru, le prisonnier s'était levé et avait salué en silence ceux qui allaient décider de son sort.

Dans le mouvement qu'il fit, un rayon lumineux tomba sur ses traits et le fit reconnaître au maître de forge. Oubliant tout à coup l'impassibilité qu'exigeaient ses fonctions, Van Baert s'écria :

—Quoi ? c'est vous, monsieur ? vous qui, aujourd'hui même... Oh ! je comprends maintenant pourquoi vous rôdiez sans cesse autour de ma forge, pourquoi vous aviez si grand désir d'y pénétrer ! Et moi qui étais assez fou pour vous y appeler !... Misérable ! Mais quel était votre but en méditant ce crime ? Qui vous y a poussé ? Que vous ai-je fait, à vous ?

—Un moment, monsieur, interrompit Léon avec noblesse : votre colère vous fait oublier les égards que l'on doit à un accusé ; avant de m'injurier, vous eussiez dû d'abord vous assu-

rer que je suis coupable et que je ne suis pas encore l'objet d'une cruelle méprise.

—Ce jeune homme a raison, dit M. Van Baert avec confusion ; je me suis laissé emporter comme un enfant, mes craintes de propriétaire sont hors de raison, et je ne suis ici que le maire de Boussac. Excusez-moi donc, monsieur, et soyez assuré que j'ai un désir sincère de vous trouver innocent.

En prononçant ces paroles, qui corrigeaient son emportement, il s'assit en face du prisonnier, dont il ordonna qu'on déliât les mains.

Le lieutenant Quentin prit place à côté de lui pour l'assister comme greffier ; puis il fit signe à Bourguignon d'approcher et de rendre compte des circonstances qui avaient motivé l'arrestation.

Après avoir écouté attentivement ce rapport, le maire adressa au prisonnier les questions d'usage sur son nom et son âge.

Personne ne remarqua l'émotion pénible de madame Van Baert, au moment où il déclara qu'il était sans famille et qu'il était né dans les environs de Paris en 18...

L'interrogateur poursuivit et demanda à Léon comment il expliquait sa présence dans le pays, et quelle réponse il pouvait faire à l'accusation portée contre lui.

—Je l'ai déjà dit, monsieur, répliqua le jeune homme avec une simplicité courageuse ; je me suis arrêté ici par curiosité, par caprice, si vous voulez, et je ne puis donner d'autres motifs à mon séjour dans le voisinage de votre usine. Quand au crime affreux que vous m'imputez, réfléchissez, monsieur, qu'il se rattache à d'autres crimes qui l'ont précédé bien antérieurement à mon arrivée à Boussac. La personne qui a incendié l'auberge des Forgerons est la même, sans nul doute, qui a déjà incendié d'autres bâtiments dans ce canton. Or, le coupable est, j'en suis certain, ce malheureux insensé connu sous le nom de Sylvain, que j'ai vu aujourd'hui pour la première fois. Je ne sais par quelle bizarrerie il s'est intéressé à moi, mais il m'a suivi, il m'a fait dans son langage mystique des confidences relatives à certains malheurs qui menaçaient l'auberge, confidences dans lesquelles je n'avais vu rien de sérieux. Sans doute, en obéissant à son aveugle instinct de destruction, il a voulu me donner une preuve de l'intérêt inexplicable qu'il m'a voué. C'est au moment où il venait de me remettre ma valise que le bruit des gendarmes l'a fait fuir ; je courais à sa poursuite pour lui demander des explications, pour livrer moi-même à la justice un homme dont la terrible monomanie est devenue un fléau pour cette localité, lorsque j'ai eu le malheur d'exciter les soupçons.

M. Van Baert réfléchit quelques secondes et hocha la tête en regardant le lieutenant, occupé déjà à transcrire l'interrogatoire.

—Je vous l'avouerai, reprit-il en s'adressant à Léon, votre récit me semble sur plusieurs points un peu difficile à croire. Cette liaison d'un jeune homme, bien né en apparence, avec un vagabond privé de la raison, cette rencontre, cette valise sauvée d'une manière si singulière, tout cela me semble bien obscur et bien romanesque. Pour savoir jusqu'à quel point on peut accorder créance à cette histoire, il faudrait avoir des renseignements plus précis sur votre personne, sur les causes de votre voyage, sur votre conduite inexplicable à mon égard.

—Ainsi donc, monsieur, dit Léon avec regret, vous aussi vous me croyez coupable ? Mais réfléchissez donc, de grâce ! Quel intérêt peut avoir un voyageur à incendier une pauvre auberge de village où il a laissé ses effets ? D'ailleurs j'étais encore ici près de vous, au moment où l'incendie a éclaté.

—Quel intérêt ? je n'en sais rien, car tout est mystère dans vos actions et dans vos paroles. Quant à l'alibi que vous invoquez, mon devoir est de m'assurer s'il est réel ou même s'il est possible. Gendarmes, à quelle heure a éclaté l'incendie ?

—A huit heures et demie environ, répondit Bourguignon.